

vivre Ensemble

Bulletin municipal d'informations de Saint-Augustin-des-Bois

La Mairie vous accueille :
Du lundi au vendredi de 9h à 12h
Samedis 02/07 et 27/08 2022 de 9h à 12h
De préférence sur rdv

Fermeture exceptionnelle le 15/07

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 14h à 17h

En dehors de ces horaires vous pouvez prendre rendez-vous

Contact: 02.41.77.04.49

accueil@saint-augustin-des-bois.fr

www.saint-augustin-des-bois.fr

[Facebook.com/saintaugustindesbois49](https://www.facebook.com/saintaugustindesbois49)

<https://twitter.com/StAugustinDBois>

La maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous.

URGENCES

Urgences : 112

Samu : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Médecin de garde : 116 117

Pharmacie de garde : 32 37

Gendarmerie : Bécon les Granits,

Avenue de la Clercière.

Tél. 02.41.77.90.17

SERVICES

Collecte des ordures ménagères :

Les 3RD' Anjou

Tél : 02.41.59.61.73

Accueil périscolaire :

Centre polyvalent, rte de Saint-Georges

Tél : 02.41. 77.08.45

Responsable périscolaire : 07.57.41.86.07

enfance@saint-augustin-des-bois.fr

Bibliothèque intercommunale :

Maison commune de loisirs

Place du Cèdre, rez-de-chaussée

Tarif annuel : 8 € par foyer

Mercredi de 17h00 à 18h30

Samedi de 10h30 à 12h00

Accueil de Loisirs associatif Le bois enchanté :

Centre polyvalent, rte de Saint-Georges

Siège : CSI l'atelier

5 rue de Savennières

49170 Saint-Georges-sur-Loire.

Tél : 06 33 01 97 73 - 02 41 39 17 11

Directeur : Cédric Lejard

Mail : leboisenchante@csi-latelier.fr

N° 67 – Juillet - Août 2022

Collecte ordures ménagères mercredis 6, 20 juillet et les 3, 18 et 31 Août

SAVEUR JAZZ FESTIVAL – VISITE « LA FERME DES MYRTILLES » ET CONCERT AU CLOS DES ROSES

Jazz au Pays et l'Office de Tourisme de l'Anjou bleu présentent

RESEAU SPEDIDAM

7 AU 10 JUILLET 2022

Saveurs Jazz Festival En Balade

6 rendez-vous curieux, gourmands et musicaux en Anjou bleu

Infos et réservations : 02 41 92 86 83 ou officedetourisme@anjoubleu.com

• Rendez-vous gratuits •

saveursjazzfestival.com

Alléner Ouvrard

- **A la ferme des Myrtilles – Lieu-dit « Charbon blanc » :**
10H – DECOUVERTE ET DEGUSTATION DES PRODUITS DE LA FERME. / **Gratuit** sur réservation à l'Office de Tourisme de l'Anjou bleu : 02 41 92 86 83

- **Au Clos des roses :**
11H30 – SYLVAIN ET THOMAS BEUF
Depuis plus de 30 ans, Sylvain et Thomas Beuf voyage dans les sphères du jazz français et européen avec son saxophone où il conjugue sa passion de l'écriture et de l'improvisation.

Infos pratiques : Repli à la MCL en cas de pluie.

CONSEIL MUNICIPAL DE MAI

Locations du centre polyvalent :

Les locations ont été annulées depuis l'année 2020 du fait de la crise sanitaire. Les locations aux particuliers ne sont plus disponibles. Néanmoins, le centre polyvalent sera toujours disponible sur demande pour les associations avec une gratuité pour la 1^{ère} réservation.

Publicité des actes pris par la commune :

A compter du 1er juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes règlementaires et décisions, ne présentant ni un caractère règlementaire ni un caractère individuel, sera assurée sous forme électronique, sur leur site Internet. Ainsi, la publication des actes communaux (PV des Conseils municipaux, délibérations, décisions et arrêtés du Maire) sera dématérialisée à partir du 1er juillet 2022 sur le site Internet de la commune. A savoir qu'un affichage de la liste des délibérations prises lors du précédent Conseil municipal sera maintenu et que l'ensemble des actes pourra être communiqué sur papier à toute personne qui en fait la demande.

MOBILITÉ

A compter du 8 juillet, un nouvel arrêt de la ligne régulière de car 424 Angers – Saint Florent le Vieil se situera à l'entrée du lotissement des Charmes (rue de Saint Germain), Arrêt « Ancienne école » sera signalé prochainement avec un panneau.

Les horaires sont disponibles sur le site Aleop et en mairie.

ESPACES VERTS

Les espaces verts ne sont pas tondu pour maintenir l'humidité des sols du fait de la sécheresse. Seuls les espaces extérieurs de l'école et du centre polyvalent sont tondu pour la sécurité des enfants.

ADRESSAGE : FIBRE

Qu'est ce que c'est ?

L'adressage a pour objectif de donner un numéro à chaque boîte aux lettres. Chaque habitation disposant d'une boîte aux lettres se verra attribuer un numéro d'habitation selon la norme nationale.

Cette normalisation est nécessaire pour le raccordement à la fibre.

Pour savoir si vous êtes déjà éligible à la fibre, consultez le site : <https://www.anjou-fibre.fr/>

Quels sont les enjeux pour les habitants ?

- Facilite et accélère l'accès aux soins et services à domicile (médecins, urgences...)
- Permet l'éligibilité à la fibre
- Rend plus efficace et simplifie les livraisons à domicile

L'adressage est en cours et devrait se terminer en novembre 2022.

Si vous avez des questions concernant l'adressage, vous pouvez contacter l'accueil de la mairie au 02 41 77 04 49.

Une réunion d'information sera organisée à l'automne.

LIVRET D'ACCUEIL NOUVEL ARRIVANT

Lolita finit son stage à la mairie fin juin.

Elle avait pour mission de créer un livret d'accueil pour les nouveaux arrivants dans la commune.

Nous la remercions pour son travail. Celui-ci sera disponible sur le site internet de la commune dans le courant de l'été et à l'accueil de la mairie.



BOIS DE LA CURE

Le Bois de la Cure situé en centre-bourg est d'une superficie d'environ 1,7 ha. Il est ancien et certains arbres dépassent la centaine d'année d'existence. Ont été répertoriées principalement 3 espèces : le chêne rouvre, le charme et le houx commun. Certains arbres présentent des signes de maladie, notamment sur les gros sujets. Environ 30% des arbres sont atteints. Dans ce contexte, la commune a demandé un diagnostic sanitaire.

Le rapport de cette expertise a été rendu. **Une réunion d'information publique sera organisée en septembre 2022** afin de vous le présenter, ainsi que les préconisations et les actions qui vont être menées à court et moyens terme.

En attendant des actions plus concrètes, le cabinet d'expertise conseille fortement de modifier dès maintenant le mode d'entretien et de ne plus pratiquer de fauche du sous-bois. En effet celle-ci stimule la pousse d'un tapis herbacé, grand consommateur d'eau et donc concurrent pour l'eau vis-à-vis des arbres. Et ainsi laisser la flore naturelle en sous-bois (ronces, jacinthes, etc.) réoccuper leur espace.

Le bois de la cure sera interdit d'accès par vent fort (>70 km/h).

NOUVEAUX AGENTS

• Stéphane Grière : Nouveau chef cuisinier

Stéphane est arrivé à Saint-Augustin le 20/06. Originaire du Nord de la France, il a parcouru la région parisienne et l'Isère dernièrement avant de venir poser ses valises dans notre région.

Il cuisine depuis plus de 37 ans !

Ses passions sont le foot, le vélo et bien sûr la cuisine. Vous devriez peut-être le croiser de bonne heure le matin à vélo pour venir travailler. Nous lui souhaitons encore une belle arrivée à Saint Augustin.

• Stéphanie Saudubray : Nouvelle agent polyvalent technique

Stéphanie a rejoint l'équipe de Saint Augustin au mois d'avril dernier.

Elle aide le cuisinier dans les préparations, et assure l'entretien de certains bâtiments communaux.

Originaire de la Sarthe, elle a travaillé plusieurs années avec les enfants.

Ses passions sont la danse et la musique.

Nous lui souhaitons également la bienvenue.



3R D'ANJOU



LES DEEE & LES 3RD'ANJOU

ÉCOSYSTEM se charge de la collecte, de la dépollution et du recyclage des lampes, des tubes (néons), des Déchets d'Équipements Électriques et Electroniques (DEEE) ménagers et professionnels et des petits appareils en France. Les DEEE ce sont les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, fonctionnant sur secteur, piles ou batteries. Tous ces objets peuvent être déposés en déchèterie.

La reprise "1 pour 1"

Comment vous débarrasser de vos Déchets d'Équipements Électroniques et Électriques (DEEE) avec le « 1 pour 1 » ?

Selon l'article R543-180 du Code de l'Environnement et l'arrêté du 8 octobre 2014, les distributeurs doivent vous proposer une solution de reprise gratuite « 1 pour 1 », c'est-à-dire reprendre gratuitement de vos DEEE lors de l'achat d'un appareil neuf, y compris dans le cas de la vente à distance.

Au minimum, les distributeurs sont tenus de vous proposer la reprise systématiquement de vos DEEE et de manière facilement visible et accessible.

4 grandes familles de DEEE

- **Les petits appareils électroniques** : sèche-cheveux, aspirateurs, cigarettes électroniques, téléphones, bouilloires, perceuses, micro-ondes, fer à repasser, matériel informatique, etc.
- **Les gros électroménagers hors-froid** : chauffe-eau, cuisinières, fours, hottes aspirantes, lave-linge, sèche-linge lave-vaisselle, etc.
- **Les gros électroménagers froids** : réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs, etc.
- **Les écrans, téléviseurs et moniteurs** : ordinateurs portables, tablettes, téléviseurs (cathodiques ou écrans plats), etc.

Sachez que les 11 déchèteries du territoire des 3RD'Anjou (Ex-SICTOM Loir et Sarthe, Ex-SYCTOM Loire Béconnais, Ex-SMITOM Sud-Saumurois et Ex-SISTO) ont un espace dédié afin que vous puissiez y déposer vos apports. En 2021 environ 1 116 tonnes d'anciens appareils électriques ont été recyclées par les 3RD'Anjou, soit un ratio de 9.3 kg par habitant et par an.

Astuce des 3R :

Un objet à réparer ?
Pensez à faire appel aux Répar'Acteurs et aux Repair Café !



FAMILLES RURALES

Familles Rurales, après 2 années difficiles, les activités se sont maintenues malgré tout.

Les documents nécessaires à l'inscription sont disponibles sur le site de la commune.

Vous pouvez déposer les feuilles complétées avec votre règlement dans la boîte à lettres de l'association face au défibrillateur sur le côté droit de la mairie.

Les activités seront reconduites sous réserve d'inscriptions suffisantes.

3 activités risquent de disparaître à la rentrée faute d'inscriptions suffisantes. Ce sont le Hip hop, le step et le body zen.

Vous avez la chance d'avoir un panel d'activités à votre porte alors n'hésitez pas à venir les découvrir dès les premiers cours de septembre.

Pour tout renseignements : Moricet Brigitte au 0679237489 ou brigi.mo@wanadoo.fr

NOUVELLE COMPAGNIE DE THEATRE

Une nouvelle compagnie de théâtre va lancer des ateliers amateur en septembre 2022 à destination des enfants, ados et adultes.

Renseignements :

cielagrandeviolette@gmail.com



HORAIRES D'ÉTÉ DES COMMERCES

IDEAL'OOK :

Fermé tous les lundis en Juillet et en Août
Fermé pour congés du 30 juillet au 15 août inclus.

A'DEL COIFFURE :

Fermé pour congés du 1^{er} août au 15 août

Chez l'Vie la joie :

Fermé pour congés du 6 août au 28 août
5 Août : Soirée Blind Test

VIVECO :

Fermé pour congés du 5 au 25 Août

VERGER ETS :

Fermé pour congés du 1^{er} août au 15 août

OBVA

Après ... années de bénévolat au sein de la formation des jeunes du FSBSA puis de l'OBVA, Nicolas Poirier à décidé de se retirer.

Au nom des enfants,
des parents,
des membres de
l'OBVA et de la
commune de Saint
Augustin des bois.

Merci !



SPECTACLE DE DANSE POLONAISE À BÉCON

Un spectacle de danseurs polonais qui viennent d'une ville proche de la frontière ukrainienne se produiront le **mercredi 3 août à 21h00** à Bécon les Granits dans la salle Chopin.

Le groupe s'appelle "Les Zamosc". C'est une initiative de Mme Belliard de Saint Augustin !

Renseignements auprès de l'association « Bécon Échanges Amitiés » qui entretient le jumelage Polonais.

OSEZ L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE L'ANJOU BLEU !

L'école de musique de l'Anjou bleu, c'est :

- de l'éveil musical de 4 à 6 ans
- des classes chantantes pour apprendre la musique
- des instruments à découvrir comme la harpe, les cuivres, le violoncelle, le saxophone et bien d'autres...
- des pratiques collectives pour partager la passion de la musique : petites fanfares, atelier percussions, atelier folk, orchestre junior, orchestre des mondes, orchestre symphonique...
- des chœurs pour adultes où il n'est pas nécessaire de lire la musique, le tout est de se faire plaisir ensemble
- et bien d'autres activités à découvrir !

Partout en Anjou bleu :

à Candé // Les Hauts-d'Anjou // Le Lion-d'Angers // Val d'Erdre-Auxence // Ombrée-d'Anjou // Segré-en-Anjou-Bleu

Renseignements et inscriptions :

Le Louroux Béconnais : 4 juillet – Ecole de musique – 8 rue de Launay 18h30 / 20h

Eric MANCEAU 06 37 29 81 10 / emanceau@anjoubleu.com

CENTRE DE RESSOURCES
CRAAB
ARTISTIQUES
DE L'ANJOU BLEU

Osez l'école de musique
de l'Anjou bleu !

culture
ANJOU BLEU

Pour diffuser vos informations dans le prochain bulletin, contactez-nous avant le **15 août 2022** par mail à communication@saint-augustin-des-bois.fr ou à l'accueil de la mairie.

